

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 avril 2024

SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

AMENDEMENT

N ° AC43

présenté par

M. Prud'homme, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani,
M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit,
M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel,
M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi,
Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté,
M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall,
Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument,
Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi,
Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal,
M. Portes, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala,
Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé,
M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 13 par les mots :

« en intégrant aux référentiels de formation, un module d'enseignement spécifique à l'agriculture biologique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPEL souhaite introduire dans les référentiels de formation un module spécifique à l'agriculture biologique.

La bifurcation écologique du système agricole s'impose car elle est la seule option pouvant assurer sa résilience face au changement climatique. Alors que les besoins de formation sont immenses et qu'une forte demande est exprimée par les étudiants et élèves, 5 % seulement des contenus des formations relèvent de l'agriculture biologique.

Il est urgent d'intégrer systématiquement dans les référentiels et programmes de formation un module d'enseignement spécifique à l'agriculture biologique pour dépasser les logiques de filières et leur cloisonnement entre production animale et production végétale et de promouvoir une formation complète au service de la transition agroécologique.

Cet amendement a été travaillé avec le SNETAP-FSU.